

## DIVISION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

DOS/06-371-83 du 27/11/06

### **ADDITIF A L'ARRETE EN DATE DU 30 MAI 2006 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA CARTE DES FORMATIONS RENTREE SCOLAIRE 2006 PARU AU BA N° 355 DU 6 JUIN 2006**

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : M. ETTORI Tel : 04 42 91 71 55

#### **LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE**

- VU** la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, départements, régions et l'Etat
- VU** l'article L.211.2 du Code de l'Education

#### **- ARRETE -**

**ARTICLE PREMIER** : La carte des formations pour les établissements publics et privés sous contrat arrêtée le 30 mai 2006 est complétée par les ouvertures suivantes :

- Lycée l'Empéri-Salon :  
Ouverture de l'option facultative théâtre par transformation de l'atelier théâtre.
- Lycée Théodore Aubanel-Avignon :  
Ouverture d'un groupe de l'option de détermination « sciences » par la fermeture d'un groupe de l'option de détermination "sciences économiques et sociales".  
Ouverture de 2 groupes de l'option de détermination "physique chimie informatique" par fermeture de 2 groupes de l'option détermination "physique chimie de laboratoire".
- Lycée professionnel de l'Estaque-Marseille :  
Ouverture d'une demi division de première du baccalauréat professionnel "sécurité prévention"
- Lycée professionnel de la Viste-Marseille :  
Ouverture d'une unité pédagogique d'intégration post collège.
- Lycée Professionnel Jean Moulin Port de Bouc :  
Ouverture d'une demi division d'apprentissage junior
- SEP du lycée Jean Henri Fabre à Carpentras :  
Ouverture d'une demi division d'apprentissage junior
- Lycée Professionnel Poinso-Chapuis à Marseille :  
Fermeture formation complémentaire « restauration de mobiliers anciens »

**ARTICLE DEUXIEME** : Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 24 octobre 2006

*Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.*